

L'engagement MANPOWER

- Informer et sensibiliser ses entreprises clientes sur les problèmes liés à l'exclusion en matière d'emploi afin de rechercher des solutions adaptées.
- Recenser les offres d'emploi insatisfaites dans ces entreprises et leurs branches professionnelles.
- Participer à un échange d'informations avec l'ANPE et y déposer ses offres d'emploi.
- Mettre en place des CMFI.
- Mettre en commun des outils Manpower d'évaluation des compétences et des aptitudes professionnelles, afin d'analyser les besoins de formation complémentaire des futurs intérimaires avant le début d'une mission.

L'engagement des Clubs FACE

- Ingénierie du dispositif.
- Coordination pédagogique et financière de l'opération.
- Interface avec les équipes Manpower pour la mise en relation avec les clients.
- Mise à disposition de leur savoir faire et des méthodologies de montage de partenariats entre entreprises classiques et entreprises d'insertion.
- Leurs savoir faire en matière d'approche, de premier diagnostic et d'analyse des besoins des populations éloignées du monde du travail.
- La mise en place, le cas échéant, de Plate-formes Inter-entreprises de Qualification et d'Insertion (PIQI).

L'engagement ANPE

- La mise à disposition d'EMT (Evaluation en Milieu de Travail), d'ECCP (Evaluation des Capacités et des Compétences Professionnelles) et de SAE (Stages d'Accès à l'Entreprise).
- Un échange d'informations.
- La désignation d'un interlocuteur unique avec Manpower et le Chargé de Mission FACE.
- Une collaboration étroite avec l'équipe en charge des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

MANPOWER, membre associé de FACE s'est engagé avec tous les clubs d'entreprises locaux dans une action qui vise :

- Une mise à l'emploi progressive alternant des périodes de travail et des périodes de formation qualifiante.
- Une mise à l'emploi durable de personnes par l'utilisation, conformément à la loi concernant la prévention et la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998, d'un certain nombre d'outils adaptés à chaque cas avec validation des acquis.

La population visée : les demandeurs d'emploi proches de l'employabilité et / ou en fin de parcours d'insertion issus notamment de l'immigration, et les jeunes des quartiers sensibles.

Objectifs

Maintenir et développer un accueil spécifique pour faciliter l'accès des publics prioritaires aux missions de travail temporaire et aux contrats de formation dans les entreprises de travail temporaire Manpower.

Les plus-values :

- Une offre d'insertion supplémentaire sur le bassin d'emploi avec la force de frappe MANPOWER.
- Une volonté affichée de MANPOWER de travailler sur des publics en difficulté.
- Parcours d'insertion possible, notamment à la sortie des Associations Intermédiaires et des ETTI.
- Une coopération soutenue avec l'ANPE pour identifier les futurs bénéficiaires.
- Un complément de formation permettant d'acquérir les compétences recherchées.

Le déroulement de l'action :

Cette action est confiée à un chargé de mission qui bénéficie des méthodologies, des formations et des savoir faire internes au réseau FACE.

Un travail de mobilisation et de sensibilisation est mené en direction des entreprises en s'appuyant sur le partenariat FACE et Manpower. Ce dernier permet de préciser le diagnostic local et les types d'actions possibles, intéressant les entreprises.

- Des «évaluations positives» avec MANPOWER et des actions courtes de préparation à une première mission d'intérim.
- Des formations des tuteurs des entreprises clientes Manpower.
- Permanences au sein des agences Manpower pour le public visé par l'action.